

Domaine skiabile



Station nichée au cœur des Portes du Soleil, le domaine skiabile de l'essert est l'endroit propice pour s'évader en famille.

Une multitude d'activités est proposée : ski alpin, ski nordique, randonnées raquettes...

Village authentique, Abondance reste au fil des années intemporelle, hiver comme été.

Pour que le domaine skiabile perdure, des travaux d'entretien ont été réalisés comme le raccourcissement de 4 mètres du câble du télécabine, par le personnel de maintenance de la station et les entre-

prises TPC et Techcable, pour assurer la longévité de celui-ci.

L'engazonnement de la piste de retour au bas de la station a été réalisé puis pour limiter les poches d'eau et pour maintenir la stabilité du terrain, des drainages de pistes ont été effectués.

Enfin, les armoires électriques vieillissantes ont été remplacées sur les téléskis de Grand Fremoux et Petit Fremoux pour veiller à la bonne conformité.



Profilage piste retour



Raccourcissement du câble de la télécabine



Drainage arrivée du télécabine

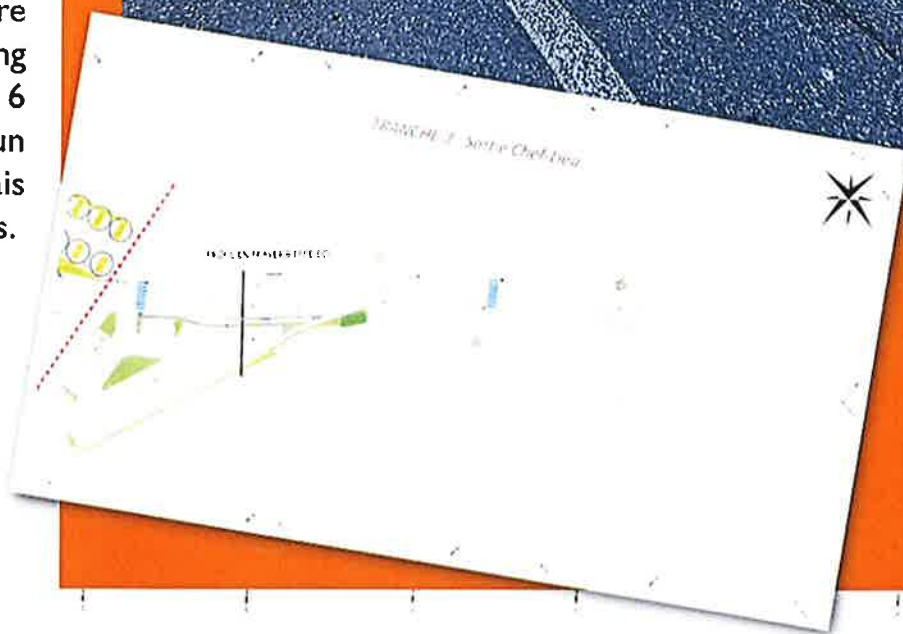
Traversée du village

Le projet de réaménager la traversée du village se dessine et a été présenté au conseil départemental en fin d'année 2020.

Ces aménagements vont s'axer sur la sécurité des piétons essentiellement ainsi que celle des automobilistes.

Dans la continuité des travaux réalisés à l'Abbaye et ses abords, les actions qui seront entreprises au centre du village permettront aux piétons de circuler en toute sécurité tout en proposant un nombre important de places de parking pour les automobilistes puisque 6 parkings vont être aménagés, un réel intérêt pour les visiteurs mais également pour les commerçants.

Pour valoriser l'entrée du village, des espaces végétalisés seront aussi conçus. L'intégralité de ce projet est possible grâce à l'étroite collaboration avec le département.



TRANCHE 2: Entrée Chef-lieu

TRANCHE 4: Coin Chef-lieu NORD

TRANCHE 1: Coin Chef-lieu SUD

Les dernières nouvelles



Les activités

Une poignée de salariés s'emploient à entretenir et sécuriser le domaine nordique, la patinoire naturelle située à Offaz ainsi que le front de neige. Ils mettent tout en œuvre pour que le domaine skiable soit prêt à accueillir ses premiers clients dès que le gouvernement donnera son feu vert pour l'ouverture tant attendue, des remontées mécaniques. Les températures négatives ont permis à la patinoire d'offaz, après une longue préparation, d'être ouverte au public dès ce début d'année 2021. L'accès au plan d'eau gelé du Lac des Plagnes est lui aussi autorisé, sous conditions, pour la pratique du patinage sur glace. Sur le front de neige, le tapis roulant a également offert la possibilité pour les enfants et adultes débutants de prendre des cours de ski avec des moniteurs de ski français.

L'inauguration initialement prévue le 4 octobre 2020, lors de la foire d'Abondance, coïncidant avec le 30ème anniversaire de l'AOP du fromage d'Abondance, aura finalement lieu plus tard lorsque la situation sanitaire le permettra.

Covid

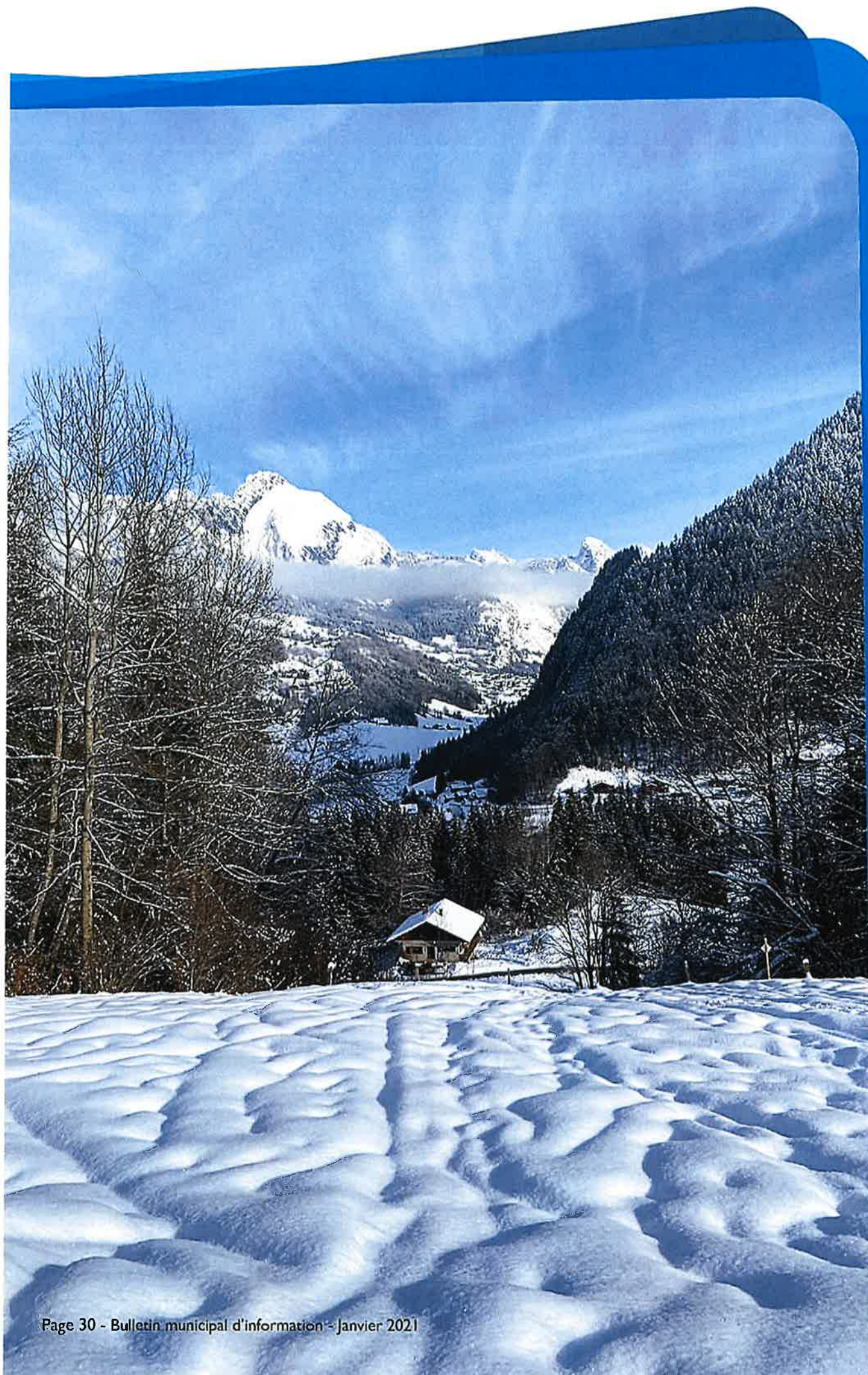
Cette fin d'année peu habituelle, marquée par l'épidémie de Covid-19, contraint la municipalité à agir en fonction des règles imposées par le gouvernement. L'ouverture des remontées mécaniques n'étant pas autorisée, la commune d'Abondance a fait le choix de rebondir, comme bon nombre d'autres stations, en ouvrant notamment son domaine de ski de fond dès le week-end des 5 et 6 décembre.

Les 18, 19 et 20 décembre
en partenariat avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, la municipalité a organisé une campagne de dépistage à la COVID-19. Les tests ont été assurés par le Comité Départemental de la Fédération Française de Sauvetage et de Secours de la Haute-Savoie et ont permis de rassurer et d'apporter de bons conseils pour passer les fêtes de fin d'année dans les meilleures conditions.

Sculpture

Le 15 décembre, la sculpture d'une vache de 6 mètres de haut a été installée sur le rond-point à l'entrée du village d'Abondance. Ne passant pas inaperçue, il aura fallu plusieurs mois aux protagonistes, Alain Benzoni, fondateur du théâtre de la Toupine et son équipe, pour venir à bout de la construction de cette œuvre. Représentant le symbole de la vallée d'Abondance, la commande de cette sculpture s'est faite en partenariat avec le syndicat intercommunal du fromage d'Abondance.





Campagne d'adressage

Une équipe de réflexion sur le nom des rues avait été formée par le conseil municipal précédent.

Pendant plusieurs mois, la municipalité d'Abondance a travaillé sur le projet d'adressage du village pour donner une dénomination et une numérotation aux voies communales.

Les habitants ont également été invités à venir retirer les plaques de maison en mairie, les 7 et 8 décembre 2020.

Cette démarche d'adressage répond essentiellement au besoin de sécurité en facilitant l'intervention des secours, également des intervenants techniques mais aussi pour faciliter les services de livraison.

Maisons, résidences, chalets d'alpages sont désormais pourvus de numéros.

Fin 2019, après un long travail de réflexion et une fois les noms trouvés, la population a pu en prendre connaissance et a également été invitée à formuler des observations, 118 dénominations ont ensuite été validées par le conseil municipal. Les entreprises CICL, pour finaliser les plans des voies, et Rochetaillé Email pour la fabrication des plaques, ont été sélectionnées par la municipalité dans ce projet. Au total, 160 panneaux de voies ont été posés.



Budget communal

En 2019 :

les dépenses de fonctionnement se sont élevées à : 3 180 646€

et les recettes à 3 590 796 €.

Le budget primitif de 2020 était de : 3 512 000 €.

La situation sanitaire ne nous a pas permis d'effectuer toutes les prévisions mais on note cependant qu'une somme de plus de 440 000 € a été employée à l'entretien de la voirie.

En ce qui concerne les investissements, les dépenses se sont élevées en 2019 à 2 135 525 € et les recettes à 2 741 608 € avec notamment l'acquisition de la Pension de Savoie pour 460 000 €.

En 2020 le budget prévisionnel d'investissements a été de 2 586 000 €.

Rappelons que la suppression progressive jusqu'en 2023 de la taxe d'habitation sur les résidences principales apportera des changements dans la présentation des taux des taxes foncières puisque la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties reviendra aux communes pour compenser la perte de la part de taxe d'habitation, entre autres mécanismes.

En 2019, le budget de l'eau a dégagé un excédent de global de 147 843 € qui a permis l'engagement en 2020 de travaux de mise en conformité des captages du Vergay et des Druges ainsi que le changement d'une partie de la colonne d'eau potable dans le centre du hameau du Mont.

Au 1^{er} janvier 2021, la CCPEVA a pris en charge la compétence de l'eau potable. C'est ainsi que 2020 sera le dernier budget communal en cette matière.

Au niveau des activités culturelles l'excédent global de 2019 de 39 662 € ne nous a pas permis de pallier au manque de recettes liées à la fermeture de nos deux sites au printemps 2020 et c'est ainsi que 30 000 € ont été reversés par le budget principal pour l'année 2020.

Le budget bois et forêts était excédentaire de 265

267 € en 2019. De nombreux travaux de déboisement ont été réalisés en 2020 sur les secteurs de Fremoux, de l'Essert et Sur les Crêts.

A noter que la zone déboisée de Sur les Crêts permettra la construction éventuelle du nouveau cimetière.

A fin 2019, le budget Remontées mécaniques présentait un excédent de 196 070 € suite au versement par le budget principal de la somme de 520 000 € afin de procurer l'autofinancement nécessaire à l'investissement du nouveau téléski des Follys, du solde de la grande inspection des cabines et du remplacement des armoires électriques des téléskis.

En 2020, la fermeture anticipée due à la crise sanitaire nous a laissé peu de place pour de nouveaux investissements.





DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES
AVIS D'IMPÔT
TAXES FONCIÈRES
votées et perçues par la commune, le départe

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES
AVIS D'IMPÔT
TAXE D'HABITATION
votée et perçue par la commune et d'
CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL
- Le Parlement et versée a'

La trésorerie d'Abondance est fermée au public depuis le 1er janvier 2021

Les usagers sont désormais invités à s'adresser à :

La maison de services au public adossée à la Poste d'Abondance, place du champ de foire

♦ Semaines paires :

le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le mercredi, le vendredi et le samedi de 9h à 12h.

♦ Semaines impaires :

le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le mercredi, le vendredi et le samedi de 9h à 12h.

♦ Permance téléphonique :

06 46 10 99 83.

Du mardi au samedi matin, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour le paiement des impôts et autres questions relatives aux impôts (impôt sur le revenu, taxes d'habitation, taxes foncières, prélèvement à la source...)

Votre espace sécurisé :

impots.gouv.fr ou au 0809 401 401

Service des impôts particuliers de Thonon : par courriel à sip.thonon-les-bains@dgfip.gouv.fr ou par téléphone au : 04 50 26 79 00

Pour le paiement des services publics locaux (eau, crèche, cantine, loyers...)

Trésorerie d'Évian par courriel à :

t074016@dgfip.finances.gouv.fr

ou par téléphone au 04 50 83 11 70

Pour l'EHPAD du Haut-Chablais

Trésorerie de la Roche sur Foron

par courriel à : t074021@dgfip.finances.gouv.fr

ou par téléphone au 04 50 03 26 85

PAIEMENT DE PROXIMITÉ

ABONDANCE

Café de la Place : Chef lieu

CHÂTEL

Maison de la Presse

45, route du Centre

ÉVIAN-LES-BAINS

♦ Loto Tabac le Khedive

70 rue Nationale

♦ Loto Tabac la Havane

24, rue Nationale

♦ Loto Tabac Presse Evian

11 quai Baron de Blonay

SAINT-PAUL EN CHABLAIS

Loto Tabac Saint Paul

129 route du Chablais

Naissances

2019

4 février

Amir BOUANINBA

de Mohamed BOUANINBA et Emeline GEN-
DRONNEAU

3 mars

Léon BERTHAUD

de Robin BERTHAUD et Charlène JOANNON

24 mars

Emile BARTHELEMY

de Julien BARTHELEMY et Claire DUBOIS

7 mai

Léonie BOTELLA

d'Alexandre BOTELLA et Mylène AUBRY

9 mai

Hugo PEILLEX

de Julien PEILLEX
et Mylène GIRARD-DESAPRAUX

15 mai

Théo GELIS JEANVOINE

de Sébastien GELIS et Anne-Sophie JEANVOINE

12 juin

Swan MASCLET

de Jonathan MASCLET et Marina NASTASI

14 juin

Margaux MAGNANI

de Thomas MAGNANI et Prisca PICARD

24 juin

Louise BEAUME

de Quentin BEAUME et Julie COLL

19 août

Louis LACROIX

de Pierre LACROIX et Amandine BOYARD

31 octobre

Lison LEVEILLE

de Bertrand LEVEILLE et Laurence CAZZOLA

5 novembre

Isabella STRAUME

d'Edgars STRAUME et Inga SISOJEVA

25 novembre

Romane GRATTEAU

d'Antonin Gratteau et Elodie CAIL

30 novembre

Raphaël AVOCAT-MAULAZ

de Vincent AVOCAT-MAULAZ
et Vanessa COLLOD

4 décembre

Emylia JOUENNE BERTHOUD

Fille de Samuel JOUENNE
et Céline BERTHOUD

6 décembre

Margaux DUFOR

de Gaëtan DUFOR
et Ludvine COMPAGNONI

27 décembre

Eva LACROIX BENAND

de Fabrice LACROIX et Laura BENAND

2020

6 janvier

Louis MADEJ

de Emeric MADEJ et Myriam BLAMPEY

14 janvier

Sidnija IRBE

de Kaspars IRBE et Laura LIEPINA

7 février

Malo LAMBERT

de Léo LAMBERT et Alison RENAULT

15 mars

Hugo DOGILBERT

de Kevin DOGILBERT et Charline REVEL

28 avril

Elias GHEZLI

de Mickaël GHEZLI et Perrine CABERO.

24 avril

Elyo BERTRAND

de Dimitri BERTRAND et Ingrid BOIREAUD

16 mai

Romy LANGMANN

de Jan LANGMANN et Lisa GAILLARD

20 avril

Angèle TUPIN CAYEN

de Serge TUPIN et Estelle CAYEN

23 mai

Tessa GIRARD-BERTHET

de Jimmy GIRARD-BERTHET
et Jessica LETHENET

24 mai

Jean FAVRE

de Valentin Favre et Anaïs AVOCAT-MAULAZ

8 juin

Jules TENINGE

de Quentin TENINGE et Lucie TONNAIRE

20 juin

Elina LAFARGE

de Clément LAFARGE
et Coralie DOS SANTOS

2 juillet

Ava MIRICA

de Ion MIRICA et Mariana SPANU

19 août

Soän BERTRAND

de Michaël BERTRAND et Amandine MECCA

29 août

Maëlle PAREIN

de Martin PAREIN et Anaïs VAN DER SYPT

16 septembre

Gabrielle BESSON

de Pierre-Olivier BESSON
et Stéphanie COUCKE

24 octobre

Lucie BERTHOUD

de Cyrille BERTHOUD et Hélène GAGNEUX

28 novembre

Alonzo GIRARD-DESPROLET

de François GIRARD-DESPROLET
et Laetitia GERVAIS

→ Mariages

2019

4 mai :
Gaëlle AUTRET
& Hervé FAVRE-ROCHEX

24 août :
Laura TRINCAZ
& Thibaut LANG

2020

29 février :
Camille Roux
& Stéphane Gadroy

20 juin :
Virginie Bertrand
& Pierre Thevenard

20 août :
Delphine Pepin
& Loïc Toutain

29 août :
Sandra Burnet
& Bernard Bordet

29 août :
Aurélié Faure
& Philippe Blanc

12 septembre
Charlotte Ameline
& Franck Blanc-Travaillon

26 septembre
Coralie Sibourg
& Rémi Magnin

Le 10 octobre
Camille Nicolats
& Tom Roy



Décès

2019

12 janvier : Antoine Romanet
27 janvier : Denis Peillex
2 février : Armande Tupin-Petit-Jacques née Bernard
3 mars : Francine Berthoud née Bocktaels
23 mars : Pierre Jacquin
28 mars : Mauricette Renard née Varon
15 avril : Marcel Favre-Rochex
26 juin : Pascal Seroux
16 juillet : René Folliet
27 août : Julien Loubejac
22 octobre : Juliette Teninge née Besson
18 novembre : Madeleine Berthet née Berthoud
27 décembre : Charlotte Peillex-Delphes née Folliet

2020

27 janvier : Lina Girard-Desprolet née Gilland
12 mars : John Irving
13 avril : Claire Vidale
15 avril : Reine Girard-Berthet née Perroud
18 avril : Eusèbe Marie Marcel Buffet
21 avril : Marie-Louise Benand née Duret
28 avril : Jean-Marcel Peillex-Delphes
5 juin : Philippe Nourdin
25 mai : Elise Del Pozo Castillo née Beaufort
5 juillet : Michel Baudet
13 septembre : Roger Bouvet
13 octobre : Andrée-Anne Trincaz née Blanc
22 octobre : Robert Favre-Rochex
12 novembre : René Trincat
17 novembre : Clotilde Girard-Berthet née Gaillard
12 décembre : Fernande Girard-Noyer née Gagneux



Infos pratiques

MAIRIE D'ABONDANCE

20 Montée du Cloître
74360 Abondance

Accueil et permanence :

Lundi-Mercredi-Vendredi
9h à 12h et de 14h30 à 17h
Samedi de 9h à 11h30

Tél. 04 50 73 00 16

Site internet : mairie-abondance.fr



: Mairie Abondance

SÉCURITÉ/SANTÉ

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Gendarmerie d'Abondance :
04 50 73 01 02

Numéro d'urgence : 17

Cabinet infirmier :
04 50 73 08 36

Docteur Pelloux :
04 50 73 01 11

Permanence assistante sociale :
04 50 33 23 98

Infirmière puéricultrice :
Résidence les Alpes
Chef lieu Abondance

A.D.M.R du Val d'Abondance
Résidence les Alpes
Chef lieu Abondance
Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h

Défibrillateur : sous la halle et au gymnase

INFOS DIVERSES

Déchèterie de Miolène

Lundi - Vendredi - Samedi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Mardi de 13h30 à 18h
Mercredi : fermé
Jeudi de 8h30 à 12h

MARCHÉ

Tous les dimanches matins
Place du champ de foire

LOISIRS

Tennis Club Abondance :
04 50 73 06 65

Tennis de table - Gym-
nase
Renseignements :
04 50 73 00 41

Handball - Gymnase
Renseignements :
06 09 93 10 49

Yoga avec Audrey :
06 20 56 84 14

Pilates Vincent Besson :
04 50 73 05 79

Bibliothèque
"Lire en Abondance" :
09 54 50 30 68